

Mesures barrières et hygiène des locaux

Durée : 4 heures en une demi-journée – Possibilité de formation à distance via (TEAMS, SKYPE, etc.)

Connaissances pré-requises : Aucune

Destinée aux : Dirigeants, Responsables, Chefs d'équipes, tous les salariés de l'entreprise

Objectifs : Mettre en œuvre les mesures de protections sanitaires individuelles et collectives

Formatrice : Infirmière diplômée d'Etat, formatrice Sauveteur Secouriste du Travail

Moyens Pédagogiques : Etudes de cas - Exposé théorique - Vidéo projection - Exercices pratiques

Sanction : Attestation individuelle – Support de cours remis à chaque stagiaire

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

I – Les agents pathogènes

- 1.1 - Définition
- 1.2 - Quels sont les différents agents pathogènes

II – Les vecteurs de contamination

- 2.1 – Qu'est-ce qu'un vecteur
- 2.2 – Quels sont les différents types de vecteurs
- 2.3 – Agents pathogènes et maladies vectorielles
- 2.4 – Démultiplications virale et bactérienne
- 2.5 - Modes de contamination
- 2.6 - Notions de contagion / incubation

III – COVID-19 de quoi parle-t-on

- 3.1 - Différenciation Epidémie/ Pandémie/ Endémie
- 3.2 - Les enjeux de la protection sanitaire
 - 3.2.1 Isolement
 - 3.2.2 Quarantaine
 - 3.2.3 Confinement
 - 3.2.4 Distanciation sociale

IV - Mesures d'hygiène

- 4.1 - Les comportements barrières individuels et collectifs
- 4.2 - Le lavage des mains : intérêt et technique
- 4.3 - Utilisation du gel hydroalcoolique
- 4.4 - Intérêts des différents masques de protection
 - 4.4.1 Le masque chirurgical
 - 4.4.2 Le FFP2
 - 4.4.3 Le masque alternatif
- 4.5 - Hygiène des locaux
 - 4.5.1 Notions de désinfection/ décontamination/ stérilisation
 - 4.5.2 Les surfaces contacts à privilégier en matière de désinfection
 - 4.5.3 Les produits désinfectants

VI - Mesures particulières – Module de formation adapté en fonction de l'activité de l'entreprise.

- 5.1 - Secteur BTP
- 5.2 - Secteur de la propreté
- 5.3 - Secteur de la logistique
- 5.4 - Secteur de l'industrie
- 5.5 – Secteur aéroportuaire
- 5.6 – Collectivités
- 5.7 – Accueil public

Coût de la formation : 400 € HT – demi-journée – 8 personnes maxi par session